



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Eaux pluviales et aménagement
durable de l'espace

de l'Université d'Artois

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université d'Artois

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Eaux pluviales et aménagement durable de l'espace (EPADE)

Secteur professionnel : SP8-Services aux collectivités

Dénomination nationale : SP8-1 Aménagement du territoire et urbanisme

Demande n° S3LP150007766

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Faculté des Sciences Jean Perrin, Université d'Artois.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : /

Présentation de la spécialité

La Licence professionnelle (LP) EPADE a été ouverte en septembre 2010. Elle est portée par la faculté des Sciences Jean Perrin. Elle accueille des étudiants en formation initiale et quelques salariés en formation continue.

Le futur diplômé peut occuper les fonctions suivantes :

- Chargé de mission ou chargé d'études en collectivités, bureaux d'études, organismes publics, parapublics et en industrie.
- Technicien dans l'assainissement en charge des techniques alternatives.
- Technicien dans les bureaux d'études en charge des techniques alternatives.

Le futur diplômé est en mesure de mettre en œuvre de façon autonome une démarche de gestion durable des eaux pluviales et de protection afin de réduire les risques qui leur sont liés. Pour cela, les étudiants sont formés à l'élaboration du diagnostic qualitatif et quantitatif (pollutions accidentelles et rejets réguliers dus aux ruissellements), à l'analyse de données du territoire concerné, à la mise en place de méthodes et de moyens pour réduire la fréquence des risques, leur gravité et leur impact (inondations, impact écologique). Les étudiants doivent aussi être en mesure d'informer et de conseiller sur une démarche de protection, de coordonner les différents partenaires de la démarche, et d'en assurer le suivi.

Deux licences professionnelles sur les techniques alternatives de la gestion de l'eau existent au niveau national (à l'université d'Artois et à l'Institut universitaire de technologie (IUT) d'Orsay). Cette LP a pour objectif de professionnaliser dans ce domaine les étudiants titulaires d'une 2^{ème} année de licence (L2) scientifique et d'offrir une spécialisation aux titulaires d'un Diplôme universitaire de technologie (DUT) en génie civil. Depuis 20 ans, des collectivités locales du Douaisis ont mis en place une gestion des eaux pluviales par des techniques alternatives. Des réseaux professionnels locaux et régionaux viennent renforcer cette dynamique (Agence de l'eau, Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), Douaisis Technopole Environnement, Association pour le développement opérationnel et la promotion des techniques alternatives en matière d'eaux pluviales (ADOPTA), etc.).

Des perspectives d'emploi dans des entreprises de génie civil, des bureaux d'études, et des entreprises spécialisées dans l'aménagement paysager sont soulignées par une étude de la Communauté d'agglomération du Douaisis.

Synthèse de l'évaluation

• Appréciation globale :

Les contenus pédagogiques sont bien décrits. L'articulation et le contenu de chaque unité d'enseignement (UE) correspond bien aux objectifs métiers. Les volumes horaires sont adaptés et équilibrés sauf peut-être pour le droit de l'eau qui semble un peu faible par rapport à ceux des autres UE. Les MCC sont adaptées au décret de 1999 sur les LP. Cependant, le contrôle des connaissances précise seulement que les matières générales sont évaluées en contrôle continu et le stage et le projet tutoré avec une soutenance et un rapport. Il n'est pas fait état de modalités de contrôle des connaissances (MCC) pour les compétences transversales. Les coefficients ne sont pas connus. Le système de compensation est pertinent. Concernant les stages et les projets tutorés, il n'y a pas d'indication sur les entreprises et les organismes d'accueil, les missions et les objectifs des missions. Les modalités de suivi des stages et des projets tutorés ne sont pas précisées.

La formation bénéficie de visites de sites professionnels, du passage du Certificat de compétence en langues de l'enseignement supérieur (CLES) en anglais. Le dossier ne précise pas l'existence de dispositifs particuliers de professionnalisation. Le dossier ne fournit pas d'indication sur les modalités d'accueil de publics diversifiés.

Il n'existe pas d'enquête d'insertion menée par la formation. Par conséquent, les données sur le placement des étudiants ne sont pas fournies. La direction des études est informée du placement de la moitié des étudiants par sa page facebook et par internet (sans donner les résultats dans le dossier). La LP a été créée à la demande d'entreprises du secteur et en collaboration avec elles, ce qui laisse présager un vivier d'emplois. L'absence de données quantitatives et qualitatives sur le placement ne permet pas de tirer des conclusions sur l'adéquation emploi/formation.

68 % des enseignements sont assurés par des professionnels. Les professionnels extérieurs sont des collaborateurs de collectivités locales, de bureaux d'études ou sont des chefs d'entreprise dont les champs d'activités répondent bien au cœur de cible de la LP. Il s'agit en grande partie de professionnels de haut niveau (ingénieurs, cadres techniques, géomètres, responsables de bureaux d'études) qui interviennent sur l'ensemble des UE. Ils participent au recrutement, aux projets tutorés, au conseil de perfectionnement et aux soutenances de stages. Il n'y a pas de partenariat formalisé avec le milieu professionnel (convention). Le contexte socio-économique de la formation semble favorable avec l'existence de réseaux professionnels (Agence de l'eau, ADEME, Douaisis Technopole Environnement, ADOPTA, etc.).

On observe un déséquilibre dans la répartition des cours qui sont assurés à 68 % par des professionnels, à 15 % par des enseignants de lycée, et à 12 % par des enseignants de l'université, peu représentés. La formation est pilotée par un enseignant-chercheur de l'université et un comité dit de perfectionnement composé des enseignants et de représentants des entreprises. Ce dernier assure un suivi de la formation par rapport à l'évolution des métiers. Mais peu d'informations détaillées sont fournies sur son rôle. Les données collectées sur les différentes promotions permettent de faire un bilan de l'origine des étudiants et des effectifs. Les candidats viennent de toute la France, dont 15 % de l'Université d'Artois, ce qui montre une bonne attractivité. La majorité des inscrits vient de Brevets de technicien supérieur (BTS) divers et de Brevets de technicien supérieur agricole (BTSA), et dans une proportion moins grande de L2 scientifique et de DUT. La promotion est composée d'étudiants en formation initiale et de deux salariés en formation continue en 2012/2013. Les effectifs sont stables (entre 11 et 13 étudiants), avec un taux de réussite supérieur à 85 %. La promotion est volontairement limitée à 15 étudiants.

Il n'y a pas de précisions sur le retour d'expérience issu de l'autoévaluation, de l'évaluation par les étudiants, etc. L'autoévaluation fournie décrit le fonctionnement en place.

- Points forts :

- L'adéquation entre les enseignements proposés et le secteur d'activité visé.
- L'implication des professionnels du secteur dans les enseignements, le recrutement et le conseil de perfectionnement.

- Points faibles :

- Pas de données sur l'insertion professionnelle.
- La qualité générale insuffisante du dossier : de nombreux items sont insuffisamment renseignés.
- La faible participation des enseignants de l'université aux enseignements (55 heures sur 450 h).
- Peu d'indications détaillées sur le rôle des professionnels dans la formation.

- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait de mettre en place un suivi régulier du placement des étudiants après la LP (fonction occupée, contrats à durée indéterminée et déterminés (CDI/CDD), durée de recherche, entreprise, etc.). Le suivi des projets tutorés et stages (entreprise, sujet, pertinence, retour sur expériences) serait à développer.

On devrait également rechercher une participation plus importante des enseignants-chercheurs de l'université dans les enseignements. Il conviendrait également de réfléchir à une ouverture à l'apprentissage, de contrats de professionnalisation et au développement de la formation continue, ainsi que de la validation des acquis de l'expérience (VAE), etc.



Observations de l'établissement

Les rapports qui n'appellent pas d'observation :

Licences professionnelles
S3LP150007742
* S3LP150007743
S3LP150007744
S3LP150007745
S3LP150007746
S3LP150007747
S3LP150007748
S3LP150007749
S3LP150007750
S3LP150007751
S3LP150007752
S3LP150007753
S3LP150007754
S3LP150007755
S3LP150007756
S3LP150007757
S3LP150007758
S3LP150007759
S3LP150007760
S3LP150007761
S3LP150007762
S3LP150007763
S3LP150007764*
S3LP150007765
S3LP150007766
S3LP150007767
S3LP150007768
S3LP150007769

* erreurs factuelles relevées et envoyées précédemment

Le Président
Francis M. BÉGIN

LEAS BÉGIN DOUAI
LENS LIEVIN